

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et de Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
GAEC DU MOULIN NEUF
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD/2019 03374
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 12 décembre 2019

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

GAEC DU MOULIN NEUF

Numéro S3IC : 0579.00002
Numéro SIRET : 3491386850001

Adresse de l'exploitation : **Le Moulin Neuf
79240 L'ABSIE**

Adresse administrative : **Le Moulin Neuf
79240 L'ABSIE**

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 3012 modifié du 5 juin 1998 pour 54 700 animaux équivalents volailles,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 19 mars 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 11 décembre 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement



Claudie DEVAUX

